



L'EXPÉRIENCE de la population étudiante ayant opté pour une entente d'arrimage entre le collège La Cité et l'Université Saint-Paul

Rapport final présenté au
Conseil pour l'articulation et
le transfert – Ontario

Projet CATON 2018-23
pour la recherche sur la mobilité étudiante
Mars 2019



UNIVERSITÉ
SAINT-PAUL
UNIVERSITY



Cette étude est une initiative du collège **La Cité** en partenariat avec **l'Université Saint-Paul**.

Elle a été rendue possible grâce à l'appui financier du Conseil pour l'articulation et le transfert – Ontario (CATON).

Auteure :

L'étude a été réalisée par la chercheuse indépendante **Mariève Forest** de la firme Sociopol. marieforest@sociopol.ca

Évaluateur externe :

L'évaluateur externe **Marc Johnson** de la firme **Socius** a collaboré à l'étude. marc.johnson@socius.ca

Remerciements :

Nous remercions les personnes qui ont collaboré à cette étude, en particulier celles qui ont participé aux entretiens et au questionnaire en ligne.

Un remerciement sincère à **Pauline Bélanger**, gestionnaire des programmes d'études et projets stratégiques, à l'Université Saint-Paul, et à **Lise Frenette**, gestionnaire, Service d'appui aux projets spéciaux, au Collège La Cité pour leur collaboration de tous les instants.

Les conclusions et les recommandations sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Conseil pour l'articulation et le transfert – Ontario.

Note : dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

Table des matières

Sommaire.....	5
Notes méthodologiques.....	5
Analyse des résultats.....	5
Recommandations	6
Introduction	8
Mandat.....	8
Notes méthodologiques.....	8
Valorisation de la mobilité étudiante	10
Contexte international et ontarien	10
Ententes de transfert entre La Cité et l’Université Saint-Paul	11
Répartition de la participation aux ententes de transfert de la population étudiante provenant de La Cité inscrite à l’automne 2018 à l’USP	12
Analyse ciblée de la littérature liée aux ententes d’arrimage.....	13
Promouvoir les ententes.....	13
Prendre une décision	13
Passer du collège à l’université.....	13
Les difficultés rencontrées.....	14
Réussir ses études universitaires.....	14
Perception des étudiants quant aux avantages des ententes d’arrimage.....	15
Perceptions des étudiants et des diplômés de l’Université Saint-Paul à l’égard de leur parcours lié à une entente d’arrimage 2 + 2	16
Profil des étudiants sondés et interrogés	16
Opter pour une entente d’arrimage	17
Promotion.....	17
Raisons.....	17
Satisfaction générale à l’égard des ententes d’arrimage.....	18

Les relations et la vie à l'Université Saint-Paul	20
Les apprentissages à l'Université Saint-Paul : perspectives de la population étudiante et diplômée	21
Satisfaction générale.....	21
Continuité et complémentarité.....	22
Redondances et lacunes	23
Les apprentissages à l'Université Saint-Paul : perspectives du corps professoral.....	25
Apports au niveau des savoirs et des savoir-être.....	25
Perspectives du corps professoral : lacunes au niveau des savoirs et des savoir-faire.....	26
Prévoir la suite	27
Réussite scolaire	29
Différentes cohortes, différents résultats.....	30
Des expériences par programme distinctes	30
Considérer l'âge et le sexe	31
Remarques conclusives et recommandations	32
Annexe A : Guide d'entrevue auprès des étudiants 2 + 2	36
Annexe B : Rapport d'évaluation externe	37
Compte-rendu des tâches de suivi.....	37
Évaluation sommative des résultats escomptés.....	37
Recommandations	38
Bibliographie	40

Sommaire

Le collège La Cité, en partenariat avec l'Université Saint-Paul (USP), a souhaité mener une recherche évaluative portant sur la nature de l'expérience de la population étudiante ayant opté pour une entente d'arrimage entre leurs établissements. Les expériences étudiées renvoient particulièrement aux apprentissages, à la réussite scolaire, à la vie sociale et au parcours administratif. Les ententes d'arrimage retenues dans le cadre de cette étude sont des ententes officielles permettant le transfert de 60 crédits pour des étudiants ayant complété un programme collégial ciblé et poursuivant leurs études à l'USP dans un programme prédéfini. On nomme les étudiants ayant opté pour des ententes de transfert de 60 crédits des « étudiants 2 + 2 » pour souligner le fait qu'à la fin de leur programme collégial d'une durée de deux ans (majoritairement), ils peuvent réussir un baccalauréat en deux ans également.

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

En plus d'une brève recension des écrits, la démarche adoptée au cours de cette étude a permis de recueillir des données auprès de publics variés par le biais de quatre méthodes distinctes entre novembre 2018 et janvier 2019. Une combinaison d'approches compréhensive, comparative et évaluative devait permettre de mieux saisir les expériences et les perspectives à l'égard des ententes de transfert 2 + 2. Premièrement, un questionnaire a été mis en ligne à l'intention des étudiants inscrits en troisième et en quatrième année dans un des programmes de baccalauréat visés par l'étude, soit Communications sociales, Éthique publique, Études de conflits et Relations humaines et spiritualité. Au total, 70 étudiants ont participé au sondage, incluant 55 étudiants 2 + 2 et 15 étudiants du groupe témoin, soit des étudiants ayant adopté d'autres parcours. Deuxièmement, partant du sondage en ligne, 16 étudiants ayant opté pour une entente de transfert de 60 crédits ont été recrutés pour des entretiens. Troisièmement, des entretiens ont été menés également auprès de 3 étudiants diplômés de l'USP ayant bénéficié d'ententes de transfert 2 + 2. Enfin, 9 entretiens ont pu être conduits auprès de membres du corps professoral et du personnel administratif de l'USP.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Tout d'abord, des analyses formulées dans le cadre de cette recherche, on retient l'attitude favorable des étudiants à l'égard de leurs études postsecondaires au sein d'ententes d'arrimage de 60 crédits. Plusieurs dimensions positives de ces parcours ont été mises en lumière. Si des dimensions plus pratiques, comme un gain en employabilité et économie en temps, sont exposées au moment de justifier l'option d'une entente d'arrimage 2 + 2, l'appréciation de l'expérience de ces ententes renvoie également à des dimensions plus générales et compréhensives, comme la chance de combiner des apprentissages pratiques et théoriques ou la chance de bénéficier de l'environnement plus familier de l'USP

La question des apprentissages a été largement abordée par le biais du questionnaire en ligne et des entretiens. On retient ici qu'une large majorité des étudiants 2 + 2 considèrent que les cours suivis à La Cité les ont bien préparés à leur expérience scolaire à l'USP. Une analyse plus fine de ces résultats montre que les premiers programmes à avoir fait l'objet d'ententes de transfert – soit les programmes Journalisme et Relations publiques de La Cité menant vers le baccalauréat en Communications sociales de l'USP – semblent offrir la continuité la plus appréciée, tant par la population étudiante que par le corps professoral interrogé.

Cela étant, presque la totalité des personnes interrogées ont été en mesure d'identifier certaines faiblesses ou lacunes liées à ces ententes ainsi que des manières d'y remédier. D'une part, on admet des enjeux administratifs suscitant une confusion, au niveau de l'offre de cours par exemple. Des imprécisions concernant les cours crédités semblent susciter davantage de difficultés, certains cours s'avérant « très difficiles » ou « très faciles » en regard de la préparation reçue à La Cité. D'autre part, certains enjeux touchent de manière plus générale les expériences d'apprentissage. Par exemple, des difficultés liées à la rédaction de travaux scientifiques et à l'appropriation du vocabulaire de la discipline ont été rapportés tant par la population étudiante que par le corps professoral.

La petite taille des échantillons analysés lors de l'examen des résultats scolaires ne permet d'offrir qu'une perspective exploratoire qu'il importera de préciser dans les années à venir. Pour l'instant, si l'analyse des résultats pour les programmes Études de conflits et Relations humaines et spiritualité ne permet pas de voir de différences marquées entre le groupe d'étudiants 2 + 2 et le groupe témoin, l'analyse des résultats scolaires des étudiants en Communications sociales montre une plus grande réussite de la part des étudiants 2 + 2.

RECOMMANDATIONS

Le rapport présente quatre recommandations permettant de répondre à plusieurs des préoccupations soulevées.

- ⦿ **Prévoir un processus de rétroaction continue de la population étudiante et du corps professoral en vue d'affiner le processus de reconnaissance de crédits**

Nous recommandons que le processus de reconnaissance de crédits tienne compte des observations des professeurs et des expériences vécues par les étudiants 2 + 2 dans le cadre de leurs études universitaires pour affiner le parcours scolaire. Cette procédure s'inscrirait dans le cadre des pratiques exemplaires visant le partage des perspectives liées aux contenus enseignés et aux aptitudes de travail dans une optique d'amélioration continue des ententes.

- ⦿ **Développer les compétences en rédaction de textes scientifiques et les connaissances générales liées à la discipline**

Nous recommandons que des comités disciplinaires formés de représentants du collège La Cité et de l'USP se penchent sur la question des aptitudes en rédaction scientifique et des connaissances générales liées à la discipline. Ces comités auraient à préciser la ou les options les plus susceptibles de développer ces compétences et ces savoirs, ce, de manière à favoriser les apprentissages pour l'ensemble du parcours des étudiants 2 + 2.

- ⦿ **Préciser et simplifier l'intégration des étudiants 2 + 2 à l'Université Saint-Paul**

Nous recommandons que l'USP revoie ses manières de faire afin que les normes et les procédures administratives associées aux ententes de transfert de 60 crédits soient simplifiées et formalisées. Également, l'accessibilité aux conseillers pédagogiques pourrait être bonifiée pour une meilleure transition.

- ⦿ **Poursuivre l'analyse de l'expérience des étudiants ayant opté pour entente d'arrimage de 60 crédits**

Nous recommandons que La Cité et l'USP renouvellent leur collaboration de manière à poursuivre leurs investigations liées à l'expérience de la population étudiante bénéficiant d'ententes d'arrimage de 60 crédits. L'augmentation continue du nombre de diplômés de La Cité adoptant un parcours de transfert 2 + 2 annuellement permettra une meilleure compréhension de l'expérience étudiante en fonction des programmes auxquels ils sont inscrits.

Introduction

MANDAT

Le collège La Cité (La Cité) et l'Université Saint-Paul (USP) ont souhaité mener une recherche évaluative portant sur la nature des expériences de la population étudiante poursuivant des études postsecondaires par le biais d'ententes d'arrimage entre La Cité et l'USP. Les expériences étudiées renvoient particulièrement aux apprentissages, à la réussite scolaire, à la vie sociale et au parcours administratif. Les ententes d'arrimage retenues dans le cadre de cette étude sont des ententes officielles permettant le transfert de 60 crédits pour des étudiants ayant complété un programme collégial ciblé de deux ou trois ans et souhaitant entamer un baccalauréat à l'USP. On nomme les étudiants ayant opté pour des ententes de transfert de 60 crédits des « étudiants 2 + 2 » pour souligner le fait qu'à la fin de leur programme collégial d'une durée de deux ans (majoritairement), ils peuvent obtenir un baccalauréat en deux ans également.

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

L'étude a été menée entre juin 2018 et février 2019. Ses approches sont triples. D'abord, elle a adopté une approche **compréhensive** du fait qu'elle a cherché à interpréter le point de vue de l'expérience vécue par la population étudiante et le personnel enseignant. Elle a aussi opté pour une approche **comparative** du fait qu'elle a pu mettre en parallèle les expériences de la population étudiante provenant de La Cité et ayant opté pour une entente de transfert 2 + 2 avec celles des étudiants ayant eu un parcours autre, en particulier ceux poursuivant un baccalauréat de quatre ans. Elle a finalement adopté une approche **évaluative** du fait que les questions posées ont cherché à préciser la valeur scolaire et expérientielle des ententes de transfert 2 + 2 pour la population étudiante, ainsi que pour le corps professoral. Au niveau méthodologique, une approche mixte a permis de recueillir et de croiser des données provenant de sources variées.

En premier lieu, une recension ciblée des écrits portant sur les ententes de transfert entre établissements postsecondaires et leurs effets sur les parcours de la population étudiante a été menée. Cette recension a visé à retenir surtout les écrits portant sur le contexte ontarien.

En second lieu, différentes cueillettes de données ont permis de combiner des informations issues de données administratives, d'entretiens semi-dirigés et d'un questionnaire en ligne. Une approbation du comité d'éthique à la recherche du collège La Cité et de l'USP a été obtenue en vue de la réalisation des entretiens et du questionnaire en ligne. De manière à respecter les termes énoncés dans la proposition de recherche, lors de la cueillette de données et de la rédaction du rapport, nous avons cherché à préserver la confidentialité des personnes ayant participé à cette étude.

Plus précisément, les démarches méthodologiques suivantes ont été adoptées.

1. Un questionnaire a été mis en ligne en novembre et décembre 2018 à l'intention des étudiants inscrits en troisième et en quatrième année dans les programmes de baccalauréat visés par l'étude, soit Communications sociales, Éthique publique, Études de conflits, Relations humaines et spiritualité et Innovation sociale. Au total, **70 étudiants** ont participé au sondage, incluant 55 étudiants 2 + 2 et 15 étudiants du groupe témoin. Tous les étudiants répondant à ces premiers critères étaient invités à compléter le questionnaire, autant ceux ayant opté pour une entente de transfert de type 2 + 2 que les autres. La chercheuse s'est présentée dans six cours distincts pour présenter le sondage aux étudiants. Les cours ont été choisis en fonction de différents critères : probabilité de présence d'étudiants inscrits en troisième ou quatrième année; proportion d'étudiants 2 + 2, nombre d'étudiants, variété des disciplines enseignées.
2. Des entretiens¹ ont été réalisés auprès de **16 étudiants** (diplômés de La Cité) ayant opté pour une entente de transfert 2 + 2. Le questionnaire prévu pour ces entretiens est présenté en Annexe A². Ces étudiants ont été recrutés au moyen du questionnaire en ligne. À la fin du questionnaire en ligne, ceux qui souhaitaient participer à un entretien étaient invités à laisser leurs coordonnées. Les entretiens ont été conduits en présentiel et étaient d'une durée de 25 à 40 minutes.
3. Des entretiens ont été menés également auprès de **3 étudiants diplômés** de l'USP ayant bénéficié d'ententes de transfert 2 + 2 impliquant La Cité. La méthodologie initiale prévoyait davantage d'entretiens auprès de cette clientèle. De fait, lors de la collation des grades en mai 2018, on comptait 29 diplômés ayant bénéficié d'ententes d'arrimage 2 + 2 entre La Cité et l'USP. Comme l'USP a modifié récemment sa manière de colliger l'information sur ses diplômés, il ne nous était pas possible de savoir le nombre total de diplômés issus de ces ententes, ni de communiquer avec les anciens diplômés. Le recrutement a été fait par le biais des services administratifs de l'USP. Malgré les efforts, ces démarches n'ont pas permis de recruter davantage de candidats.
4. Des entretiens ont été conduits auprès de **7 professeurs** de l'USP (2 femmes et 5 hommes) et de **3 membres du personnel administratif** (3 femmes) de l'USP. Le recrutement du personnel enseignant a été fait à partir des critères suivants : proportion d'étudiants 2 + 2 dans leurs classes présentes ou passées et variété des disciplines enseignées. Les entretiens auprès du personnel enseignant visaient à recueillir leur perspective à l'égard de

¹ Lors de tous les entretiens, des notes manuscrites ont été prises par la chercheuse. Les citations présentées dans ce rapport peuvent donc ne pas refléter exactement les propos des personnes interrogées.

² Seul le questionnaire d'entretien destiné aux étudiants a été intégré en Annexe sachant que celui élaboré à l'intention des diplômés et du corps professoral proposait une structure et des questions similaires.

l'expérience de la population étudiante 2 + 2, alors que les entretiens auprès du personnel administratif visaient davantage à préciser la nature des processus et des environnements administratifs au sein desquels évoluaient les étudiants 2 + 2 à l'USP.

Valorisation de la mobilité étudiante

De manière générale, dans la littérature, on reconnaît différentes valeurs sociétales et économiques à la mobilité étudiante. Pour la population étudiante, elle apparaît comme une valeur ajoutée, celle-ci étant associée à une meilleure réussite scolaire, une plus grande persévérance, une réponse à leurs besoins spécifiques, une occasion d'augmenter l'employabilité et des coûts moins élevés. Pour les établissements et les gouvernements, la mobilité étudiante renvoie notamment à une plus grande adéquation avec le marché du travail, une réduction des coûts (pour les gouvernements) ou une occasion d'augmenter les clientèles. Les propos ci-après précisent sommairement le contexte ontarien où cette mobilité étudiante se traduit dans la formalisation d'ententes de transfert entre établissements postsecondaires.

CONTEXTE INTERNATIONAL ET ONTARIEN

Si des ententes de transfert ont été développées en Floride dès les années 1960, au Canada c'est l'Alberta qui initia une telle vision de l'éducation postsecondaire en fondant le Conseil pour l'admission et le transfert de l'Alberta en 1974 (La Cité collégiale, 2013).

En Ontario, dès les années 1990, par le biais de l'appui du Conseil du consortium des collèges et universités (CCCU), plusieurs ententes de transfert entre les collèges et les universités ont peu à peu été mises en place. La formalisation et la promotion de ces ententes ont toutefois été possibles surtout après la création du Conseil ontarien pour l'articulation et le transfert en 2011, qui a spécifiquement pour mission « d'améliorer le parcours des étudiants et de réduire les obstacles pour ceux qui cherchent à effectuer un transfert dans l'un des 45 établissements postsecondaires publics de l'Ontario » (oncat.ca). Au sein de cet organisme, un engagement plus important à l'égard du contexte des études postsecondaires en français s'est concrétisé en 2016 par la mise en place du Comité directeur des établissements francophones et bilingues où les obstacles spécifiques sont discutés, tout autant que les pratiques à mettre en place et à promouvoir.

Partant des 262 ententes recensées en Ontario en 2015 et portant sur des parcours scolaires en langue française ou bilingues auprès des établissements postsecondaires partenaires de la Politique d'aménagement linguistique³, près de 80 % de celles-ci proposaient des parcours

³ Ces établissements sont : Collège Boréal, Collège universitaire Dominicain, Collège universitaire Glendon, La Cité, Université de Hearst, Université d'Ottawa, Université Laurentienne, Université Saint-Paul.

scolaires entièrement réalisés à l'intérieur de la province (PGF consultants, 2017, p. 21). Aussi, 94 % de ces ententes étaient établies des collèges vers les établissements universitaires. La Cité (53 %) et le collège Boréal (43 %) étaient les établissements qui alimentaient le plus les ententes entre les établissements de langue française au postsecondaire en Ontario. Alors que l'Université Saint-Paul (49 %), l'Université Laurentienne (22 %) et le Collège universitaire Glendon (10 %) étaient les principaux bénéficiaires des ententes d'arrimage. Ces ententes permettent d'obtenir des reconnaissances de crédits variant entre 12 et 93 crédits, celles plus récentes ayant tendance à reconnaître davantage de crédits.

ENTENTES DE TRANSFERT ENTRE LA CITÉ ET L'UNIVERSITÉ SAINT-PAUL

Les collaborations entre La Cité et l'USP favorisant la mobilité étudiante ont également débuté dans les années 1990, mais c'est en 2012 que les premières ententes de transfert intégrant 60 crédits – soit l'équivalent de deux années universitaires – ont vu le jour.

En 2016, le Conseil pour l'articulation et le transfert – Ontario (CATON) a élaboré, en collaboration avec les huit établissements partenaires de la Politique d'aménagement linguistique, sa Politique-cadre de soutien aux établissements postsecondaires offrant des programmes en français en Ontario. Cette politique, qui vise à fournir un cadre stratégique de prise de décision pour son personnel et à encadrer l'offre de services aux établissements postsecondaires dispensant des programmes en français et bilingues, exige également l'engagement des établissements. C'est donc en référence à ce cadre stratégique, et grâce à l'appui financier du CATON pour l'examen de différentes opportunités en matière de parcours de transfert, que ces établissements ont élaboré leur stratégie institutionnelle.

Dans la foulée de cette planification stratégique, La Cité et l'USP ont élaboré un plan de développement de parcours de transfert qui inclut la mise en place de 45 ententes de transfert 2 + 2 entre 2017 et 2020. En 2018, un total de 59 ententes avait été mis en place entre La Cité et l'USP.

À l'automne 2018, 139 étudiants bénéficiaient d'une entente de transfert 2 + 2 à l'USP et 130 de ces étudiants étaient des diplômés de La Cité. Si 18 programmes de La Cité offraient des possibilités d'ententes de transfert de 60 crédits, les étudiants inscrits à l'USP à l'automne 2018 provenaient de 13 programmes différents de La Cité. Les programmes de l'USP associés à des ententes d'arrimage avec La Cité sont quant à eux au nombre de cinq : Communications sociales, Éthique publique, Études de conflits, Relations humaines et spiritualité et Innovation sociale. L'USP attire un nombre important d'étudiants de La Cité par le biais de ces ententes. Mentionnons que La Cité a développé également des ententes avec d'autres universités ontariennes comme l'Université Laurentienne, l'Université de Sudbury, l'Université d'Ottawa, l'Université de Hearst et le Collège universitaire Glendon.

Répartition de la participation aux ententes de transfert de la population étudiante provenant de La Cité inscrite à l'automne 2018 à l'USP

PROGRAMMES DE LA CITÉ	PROGRAMMES DE L'USP					TOTALS
	Communications sociales	Éthique publique	Études de conflits	Relations humaines et spiritualité	Innovation sociale	
Adjoint juridique			◆			2 %
Éducation en services à l'enfance				◆		8 %
Interventions auprès de personnes ayant un handicap	◆	◆		◆		2 %
Journalisme	◆					1 %
Parajuriste			◆			3 %
Publicité et communication marketing	◆					4 %
Relations publiques	◆				◆	10 %
Techniques de réadaptation et de justice pénale			◆	◆		13 %
Techniques d'éducation spécialisée	◆		◆	◆		12 %
Techniques de travail social	◆	◆	◆	◆		22 %
Techniques des services policiers	◆		◆			15 %
Techniques de travail social - gérontologie		◆	◆	◆		5 %
Autres			◆	◆		2 %
Totaux	17 %	3 %	41 %	38 %	1 %	

Analyse ciblée de la littérature liée aux ententes d’arrimage

PROMOUVOIR LES ENTENTES

La promotion de la mobilité étudiante et des ententes de transfert prend des visages différents dans les différentes régions du Canada. Les bonnes pratiques recensées dans la littérature rappellent que, pour encourager la participation à la mobilité entre établissements postsecondaires, il importe d’informer les étudiants tôt dans leur parcours des possibilités de transfert, de favoriser le contact humain avec différents publics (étudiants, personnel administratif et de soutien, enseignants) et de diffuser des renseignements par le biais de publications variées (La Cité, 2013). L’étude réalisée par Decock et al. en Ontario (2011) rappelle que les sources d’information mobilisées par les étudiants passant du collège à l’université sont par ailleurs multiples. Si, de manière générale, les sites Web des établissements postsecondaires sont largement consultés, ceux des universités sont plus souvent sollicités par les étudiants cherchant à passer du collège à l’université. Le personnel responsable de conseiller les étudiants et de coordonner les programmes s’avère également une source d’information mobilisée régulièrement par les étudiants.

PRENDRE UNE DÉCISION

Une enquête portant sur les étudiants gradués entre 2001 et 2006 de collèges en Ontario indiquait que 43 % d’entre eux avaient décidé avant leur arrivée au collège de poursuivre des études universitaires, alors que cette décision a été prise au début de leur parcours collégial par 6 % d’entre eux, les autres (51 %) ayant pris cette décision au cours de leurs études collégiales (Decock et al., 2011).

Cette étude nous apprend également qu’une majorité (55 %) des étudiants ayant transité par le collège avant de poursuivre leurs études (à l’université ou ailleurs) affirme qu’il leur était nécessaire de passer par le collège pour être qualifié au programme auquel ils sont maintenant inscrits (Decock et al., 2011). Une étude portant sur les ententes entre le Collège Seneca et l’Université York précise que l’intention des étudiants d’aller à l’université dès le début d’un parcours collégial ne résulte pas en davantage de succès scolaire pour ceux-ci (Conseil ontarien de la qualité de l’enseignement supérieur, 2016).

PASSER DU COLLÈGE À L’UNIVERSITÉ

Le passage du collège à l’université peut s’avérer une expérience hasardeuse dans plusieurs situations de transfert. Si, du côté des étudiants, leur négligence, leurs attentes démesurées ou leur incompréhension peuvent expliquer une part de la confusion qu’ils vivent (CATON, 2013), d’autres facteurs plus systémiques doivent être pris en compte. Par exemple, si une étude rappelle que 84 % des étudiants sondés ont dit être satisfaits de leur préparation scolaire, il

demeure que certains étudiants jugent la préparation reçue insuffisante ou inadéquate (Decock et al., 2011, p. 69-70).

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Quelques barrières ont été mentionnées par les étudiants francophones de l'Ontario bénéficiant d'ententes de transfert :

- « la difficulté d'harmoniser les prérequis ou cours préalables, la reconnaissance des cours suivis au collégial, l'obligation de suivre certains cours fondamentaux et la difficulté d'aligner les cours que doit suivre l'étudiant au cours de son cheminement universitaire au calendrier de cours de l'établissement;
- le manque d'appui des bureaux des registraires pendant les mois d'été;
- la transition plus difficile pour certains étudiants, notamment au chapitre des attentes élevées des professeurs universitaires en ce qui a trait aux travaux (Axion, 2017) ».

RÉUSSIR SES ÉTUDES UNIVERSITAIRES

La littérature examinée par le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur en 2011 tendait à montrer peu d'effet des ententes de transferts sur les résultats scolaires

Il est amplement démontré que les étudiants qui sont passés du collège-université ont une [moyenne pondérée cumulative (MPC)] similaire ou parfois seulement légèrement inférieure à celle des étudiants entrant à l'université au sortir du secondaire. Nous avons constaté que les premiers obtenaient une MPC similaire ou supérieure à celle obtenue par les seconds en Alberta, en Colombie-Britannique, en Californie, en Floride, en Oregon, au Texas et dans l'État de Washington. Nous n'avons trouvé des preuves du contraire pour aucun des territoires examinés (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2013, p. 19)

Lors de cette analyse des ententes d'arrimage, une des caractéristiques qui mérite d'être soulignée est qu'aucun des programmes ontariens examinés n'offrait une réelle formule 2 + 2, sachant que les programmes offerts exigeaient des cours additionnels dépassant les exigences de la formule 2 + 2 (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2013).

Certaines études notent tout de même une réduction de la moyenne des étudiants lors de la première session à l'université (Paterson McGuire et Belcheir, 2013, p. 2). Une étude réalisée auprès d'étudiants faisant l'expérience d'ententes de transfert entre le collège Seneca et l'Université York notait quant à elle que les étudiants ayant gradué de l'Université après avoir bénéficié d'ententes détenaient généralement des moyennes supérieures tant au collège qu'à l'université (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2016). Au total, il

semble que les performances collégiales et celles de la première session universitaire soient les meilleurs prédicteurs de la réussite et de la persévérance des étudiants bénéficiant d'une entente de transfert (Pascarella & Terrenizi, 1991, 2005; Wang, 2009).

PERCEPTION DES ÉTUDIANTS QUANT AUX AVANTAGES DES ENTENTES D'ARRIMAGE

Les facteurs motivant les étudiants francophones de l'Ontario à adopter une entente d'arrimage sont surtout associés à (Axion, 2017) :

- la possibilité de terminer les études plus tôt;
- les coûts moindres engendrés en conjuguant les parcours collégial et universitaire;
- l'apprentissage pratique (collégial) et théorique (universitaire) que l'on peut obtenir en suivant un tel cheminement;
- l'augmentation des possibilités d'embauche.

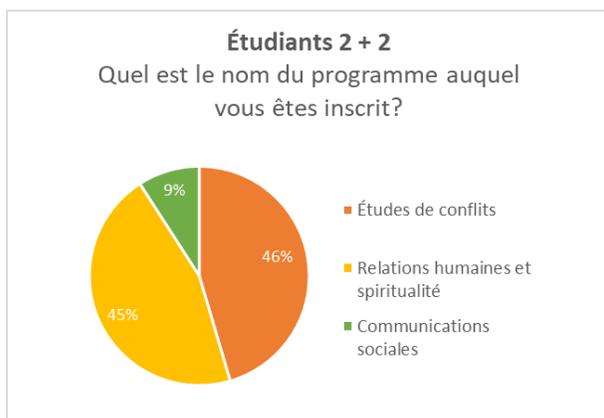
La perception liée aux coûts moindres est confirmée par la littérature, surtout pour les ententes où davantage de crédits sont reconnus. De fait, très généralement, en Ontario, « le coût global pour le gouvernement et l'étudiant que représente l'achèvement d'études postsecondaires menant à un grade selon la formule 2 + 2 est plus faible que celui du parcours universitaire de quatre ans au sortir du secondaire (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2013, p. 21) ». Les économies réalisées pouvaient représenter de 14 % à 30 % du coût d'un programme exclusivement universitaire en 2011 (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2013, p. 31).

En ce qui a trait à l'augmentation de l'employabilité des étudiants 2 + 2, selon une étude menée par Axion, cette croyance s'avère répandue dans la mesure où une majorité des étudiants francophones interrogés croit que leurs études postsecondaires dans le cadre d'une entente d'arrimage a contribué à faire progresser leur carrière, alors que certains d'entre eux croient que leurs diplômes obtenus dans le cadre d'ententes d'arrimage constituent une valeur ajoutée pour les employeurs (2017).

Perceptions des étudiants et des diplômés de l'Université Saint-Paul à l'égard de leur parcours lié à une entente d'arrimage 2 + 2

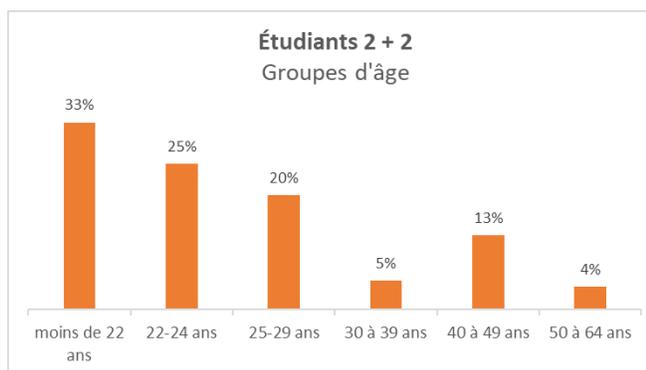
PROFIL DES ÉTUDIANTS SONDÉS ET INTERROGÉS

Le questionnaire mis en ligne dans le cadre de cette étude a été complété par 70 étudiants. De ce nombre, 55 répondants sont des étudiants 2 + 2 alors que les 15 autres répondants sont des



étudiants dont les parcours scolaires varient (groupe témoin). Cela étant, toutes les personnes ayant répondu au questionnaire étaient inscrites en troisième ou en quatrième année à l'USP, ce qui signifie que plusieurs étudiants 2 + 2 en étaient à leur première session à l'USP lorsqu'ils ont participé à l'étude. Tous les étudiants étaient inscrits dans trois des cinq programmes pour lesquels des ententes d'arrimage de 60 crédits sont en place, soit Communications

sociales, Relations humaines et spiritualité et Études de conflits. En ce qui a trait au groupe témoin, ils étaient plus nombreux (67 %) à provenir du programme Études de conflits que les étudiants 2 + 2 (46 %). Une forte proportion des étudiants 2 + 2 participant au sondage était des femmes (80 %), des personnes dont le français est la langue maternelle (80 %) et des personnes dont le français est la langue officielle dans laquelle ils sont le plus à l'aise (65 %). Les étudiants du groupe témoin, étaient proportionnellement moins nombreux à être des femmes (67 %), mais plus nombreux à avoir le français comme langue maternelle (87 %) et le français comme langue officielle préférée (73 %).



Plus de la moitié (58 %) des étudiants 2 + 2 sondés avaient 24 ans ou moins, une proportion similaire au groupe témoin (60 %). Un peu plus de la moitié des étudiants 2 + 2 ayant participé à une entrevue avait fait des études postsecondaires plus larges que celles engagées dans le cadre de leur entente d'arrimage – avec ou sans diplôme.

En ce qui a trait aux entretiens avec les étudiants 2 + 2, leur profil s'avère similaire à celui de l'ensemble des répondants au questionnaire – sachant que ce sont les personnes ayant répondu au questionnaire qui se sont portées volontaire pour faire un entretien. Les entretiens conduits auprès de trois étudiantes diplômées d'un parcours 2 + 2 s'ajoutent à l'analyse globale des données d'entretiens. On notera que ces trois répondantes sont des femmes de moins de 29 ans qui ont étudié en Communications sociales à l'USP. Leurs propos permettent donc de bonifier la perspective liée au programme Communications sociales qui s'avère plus réduite à partir du questionnaire (5 étudiants) et des entretiens (2 étudiants).

OPTER POUR UNE ENTENTE D'ARRIMAGE

Promotion

La Cité et l'USP font de plus en plus la promotion des ententes de transfert. Bien que ces ententes ne soient pas au premier plan de l'image de marque que projettent ces établissements, elles apparaissent désormais rapidement comme un atout mis de l'avant sur les sites Web et lors des visites dans d'autres établissements scolaires, telles les écoles secondaires. À l'USP en particulier, les stratégies de promotion des ententes d'arrimage se peaufinent de plus en plus, sachant que plusieurs ententes de transfert se sont ajoutées dans les deux dernières années.

Les étudiants interrogés ont presque tous entendu parler des ententes de transfert par le biais de la promotion faite directement par ces établissements. Une grande majorité des personnes ont indiqué avoir appris l'existence d'ententes de transfert au cours de leur programme collégial, souvent lors de leur deuxième année au collège. Une seule personne a indiqué avoir choisi son programme à La Cité – donc, dès la fin de son secondaire – en raison des ententes d'arrimage 2 + 2. Plusieurs ont mentionné que des professeurs de La Cité leur parlaient des ententes de transfert se rapportant directement à leur programme d'études, cette approche semblant susciter un enthousiasme plus grand de la part des étudiants. Dans les autres cas, les sources d'information étaient variables, voire multiples : visite de l'USP à La Cité, visite des étudiants de La Cité à l'USP, affiche ou lecture des sites Web. Une étudiante a indiqué avoir appris par hasard l'existence de ces ententes par le biais d'une amie.

Raisons

Les raisons évoquées pour justifier le choix d'une entente d'arrimage 2 + 2 se rapportent le plus souvent à une logique utilitaire, les délais d'obtention d'un deuxième diplôme écourtés et les possibilités d'emploi bonifiées par ce deuxième diplôme se révélant comme des opportunités singulières à saisir. Si près de la moitié des personnes interrogées avaient déjà envisagé un parcours universitaire, pour d'autres, une entente d'arrimage 2 + 2 devient un élément déclencheur rendant envisageable et souhaitable un passage à l'université. Dans certains cas, le Collège semble agir comme « détour » permettant un approvisionnement

progressif des études postsecondaires. De fait, le Collège paraît plus accessible aux étudiants ayant une confiance limitée ou lorsque leurs intentions sont confuses, ou encore lorsque leur dossier scolaire est plus faible, voire trop faible. D'autres raisons sont également évoquées où le contexte particulier de l'USP devient un élément décisif. On parle alors par exemple de l'originalité des programmes offerts, de la taille plus petite de l'Université ou des possibilités de diplômes aux études supérieures.

« J'aspire à faire une maîtrise en [...]. J'étais quand même déchirée entre ce programme et philosophie, et je me suis dit que pour l'employabilité ce serait mieux [ce programme]. Et il n'y avait pas de programme de transfert pour philosophie. »

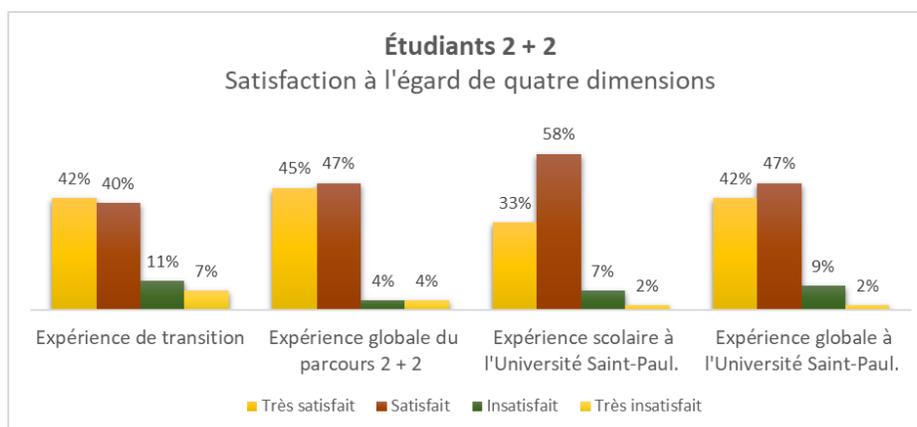
« Je n'avais pas en tête de poursuivre à l'Université ensuite. Mais vers la fin nous avons eu une visite de l'Université Saint-Paul [...]. J'ai trouvé ça intéressant. Avec un bac, ça pouvait faire une grande ouverture dans la recherche de mon travail par la suite. »

« Il y avait une pression d'aller à l'Université en sortant du secondaire. Mais je n'avais pas de bonnes notes. »

« J'ai des collègues qui sont allés directement à l'université, mais moi, quand j'ai fini mon secondaire je n'avais pas les notes. Et maintenant, j'ai deux diplômes alors qu'eux n'en ont qu'un ! »

SATISFACTION GÉNÉRALE À L'ÉGARD DES ENTENTES D'ARRIMAGE

Comme en témoigne le graphique sur la satisfaction des étudiants, pour chaque élément proposé, les répondants se disent satisfaits ou très satisfaits dans 83 % à 92 %. Cette grande satisfaction est visible également lors des entretiens, les étudiants exprimant généralement un enthousiasme important à l'égard de leur parcours au sein d'une entente d'arrimage 2 + 2, même quand des critiques à propos de dimensions précises sont énoncées. Les étudiants qualifient de différentes manières cette satisfaction en notant par exemple : la chance d'avoir pu faire l'expérience de deux établissements postsecondaires distincts, la chance de combiner un apprentissage plus pratique à un apprentissage plus théorique, la chance d'avoir participé à des stages avant d'aller à l'USP, les perspectives d'employabilité ouvertes par un tel parcours, la petite taille de l'USP, l'engagement des professeurs et du personnel administratif à l'USP, etc. L'expérience de transition constitue la dimension la moins bien notée (83 %), alors que l'expérience globale du parcours 2 + 2 paraît la plus satisfaisante (92 %).



Si les commentaires des personnes interrogées à l'égard de leur expérience de transition sont généralement positifs, certains témoignent de l'insatisfaction au niveau administratif. On souligne notamment un manque de clarté au moment de choisir les cours. Par exemple certains cours seraient présentés comme une option sans être disponibles, limitant ainsi le nombre d'options réelles. Quelques étudiants ont indiqué que des options de cours requerraient des autorisations, et parfois des justifications écrites, ce qui leur paraissait une étape superflue ou compliquée. Certains ont souligné une difficulté d'accès aux conseillers pédagogiques, du fait qu'il fallait prendre rendez-vous ou que les délais les décourageaient. On a indiqué également que des procédures ou des options, en ce qui a trait aux alternatives, en termes de parcours scolaires, pourraient être mieux expliquées. Il importe de souligner par ailleurs que l'USP offre des sessions d'orientation pour les choix de cours auxquelles très peu d'étudiants participent.

En entretiens, deux étudiants ont abordé les désagréments causés par l'obligation qu'ils avaient eu de choisir une mineure lors de leur inscription en 2017 à l'USP. Cela étant, cette situation semble ne pas s'être reproduite pour les étudiants ayant débuté l'année suivante.

« En gros oui [ça répondait à mes attentes] car j'avais lu le cursus. Je savais où je m'en allais. Au niveau de l'accueil je ne savais pas trop à quoi m'attendre. Finalement ça a bien été. J'ai toujours été bien reçue et accompagnée. »

« Plusieurs cours avaient des préalables mais ceux-ci ne pouvaient m'être offerts. Il fallait que j'aie vu l'admission pour demander l'autorisation. C'est quand même facile à régler mais c'est une étape de plus. »

« Un point que je veux souligner c'est que le monde ici [à l'Université Saint-Paul] sont formidables. »

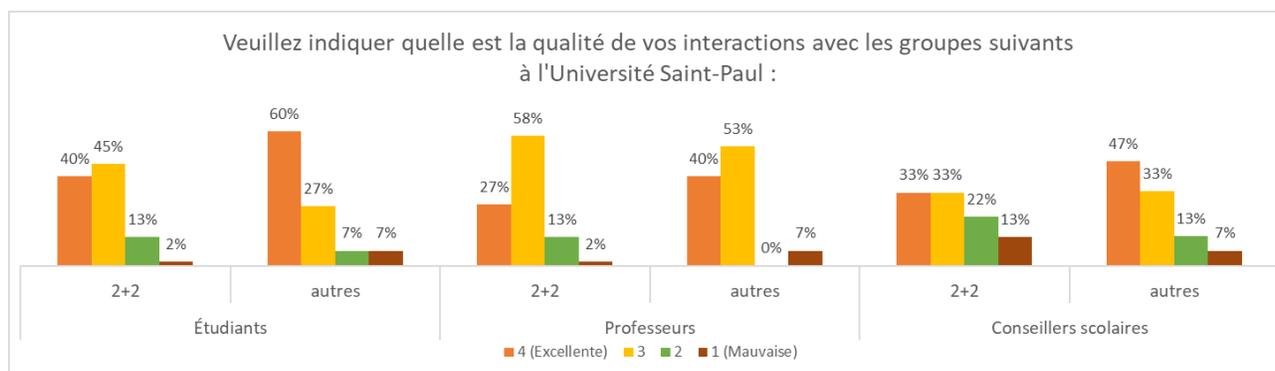
L'ensemble des étudiants du groupe témoin ont indiqué être satisfaits ou très satisfaits en ce qui a trait à leur expérience scolaire à l'USP, alors que 95 % d'entre eux ont affirmé être au

moins satisfaits de leur expérience globale à l'USP. En ce sens, ces étudiants semblent davantage favorables à leurs expériences à l'USP que les étudiants 2 + 2.

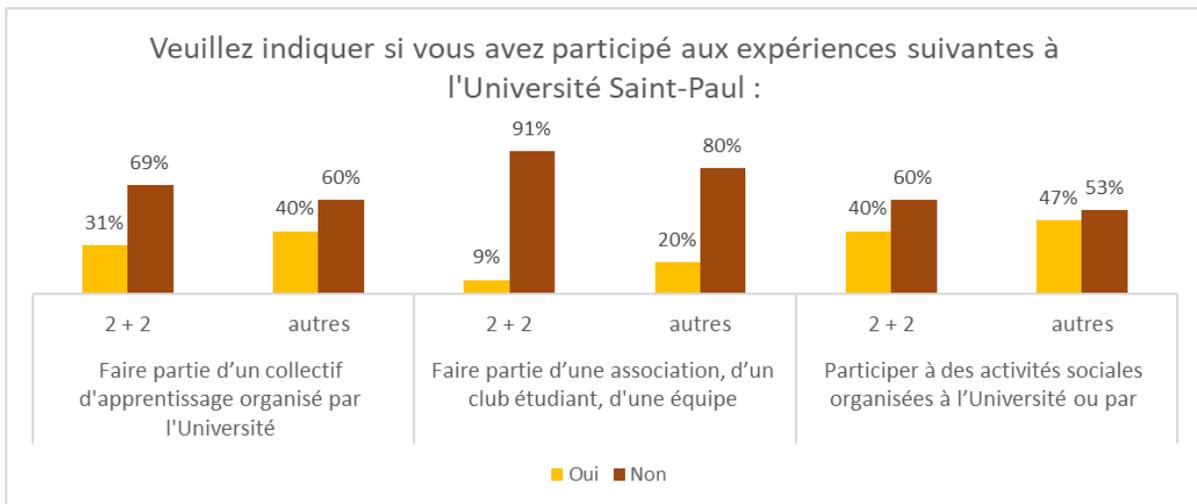
Notons enfin que, tous les étudiants interrogés ont jugé comme très positive la combinaison des apprentissages pratiques et théoriques. Trois étudiants ont tout de même mentionné qu'il leur aurait été bénéfique d'avoir eu d'abord un apprentissage théorique à l'Université puis un apprentissage technique au Collège.

LES RELATIONS ET LA VIE À L'UNIVERSITÉ SAINT-PAUL

L'analyse du questionnaire en ligne montre que les étudiants n'ayant pas bénéficié d'ententes de transfert 2 + 2 sont plus enclins à juger de manière positive leurs relations avec les autres étudiants, les professeurs et les conseillers pédagogiques. Ainsi, 40 % des étudiants 2 + 2 considèrent leurs relations avec les étudiants comme excellente, alors que les étudiants du groupe témoin sont 60 % à avoir cette même opinion. C'est au niveau des relations avec les conseillers pédagogiques que les différences paraissent plus importantes, sachant que les étudiants 2 + 2 sont moins satisfaits de ces relations dans 35 % des cas (réponses 1 et 2 combinées), comparé à 20 % pour les étudiants du groupe témoin.



De manière générale, on peut penser que l'attachement et l'implication des étudiants à l'Université augmentent au fil des ans, ce qui peut expliquer l'écart entre les répondants des deux groupes tant en ce qui a trait à la qualité des relations avec les étudiants, les professeurs et les conseillers pédagogiques qu'à la participation à des expériences telles qu'être membre d'un collectif, d'une association ou d'une équipe sportive.

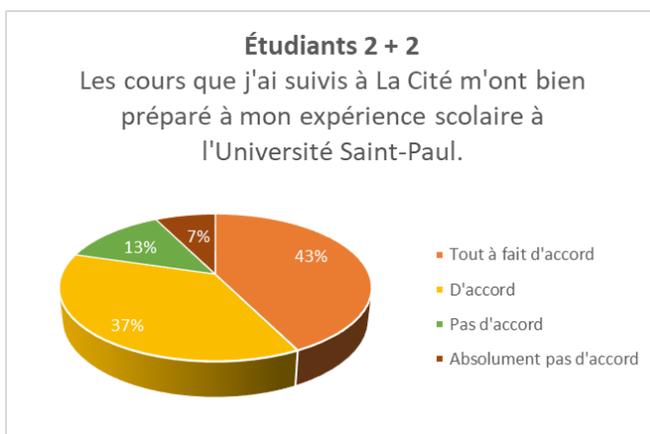


Rappelons que les étudiants 2 + 2 qui ont répondu au questionnaire fréquentaient l'USP depuis moins longtemps que les autres. En outre, on peut penser que les particularités des ententes de transfert amènent davantage d'interactions avec les conseillers pédagogiques et que ces relations sont plus fraîches dans la mémoire des personnes sondées. Aussi, les entretiens rappellent que les étudiants 2 + 2 semblaient demeurer plus près de leurs collègues de La Cité durant leurs deux années à l'USP. On note enfin que les étudiants de moins de 22 ans sont généralement plus critiques quant aux relations qu'ils entretiennent avec ces trois groupes.

LES APPRENTISSAGES À L'UNIVERSITÉ SAINT-PAUL : PERSPECTIVES DE LA POPULATION ÉTUDIANTE ET DIPLÔMÉE

Satisfaction générale

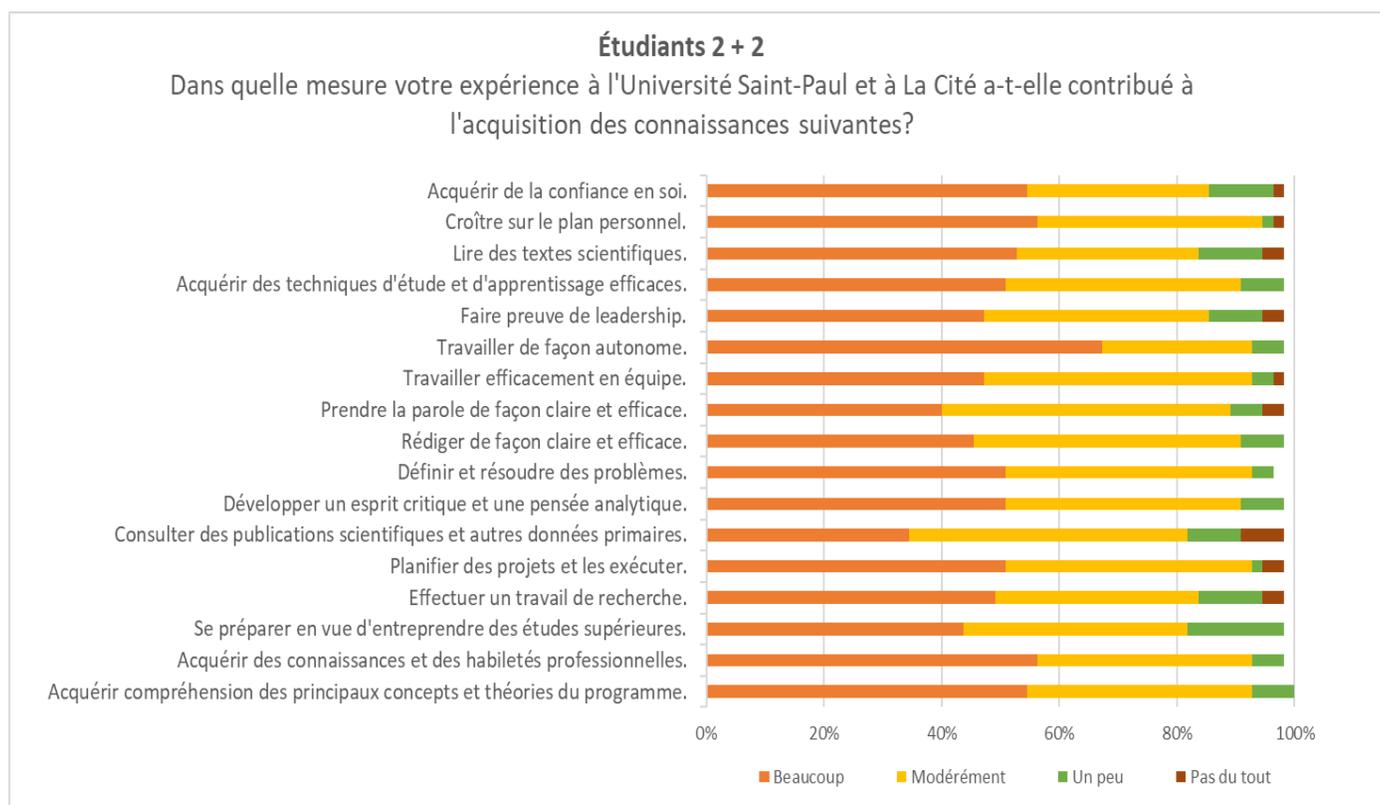
La question des apprentissages a été largement abordée lors du questionnaire en ligne et lors des entretiens. Il s'agissait de comprendre quelles continuités et quelles ruptures étaient vécues par les étudiants 2 + 2 lors du passage entre le collégial et l'université, en particulier



aux niveaux des habitudes de travail et des connaissances. Le questionnaire en ligne nous permet de saisir une satisfaction générale quant à la manière dont les étudiants ont été préparés lors de leur formation à La Cité, 80 % des répondants ayant indiqué être d'accord ou tout à fait d'accord avec le fait que leur passage à La Cité les avait bien préparés à leur expérience scolaire à l'USP. La question sur les compétences acquises à La Cité et à l'USP montre

également une satisfaction importante sachant que toutes les compétences suggérées sont considérées acquises au moins modérément par les personnes sondées.

Cela étant, sachant que seuls 43 % des étudiants sondés étaient tout à fait satisfaits de leur préparation et que 20 % d'entre eux n'étaient pas satisfaits, il importe de préciser les perspectives plus mitigées des étudiants interrogés en ce qui a trait à leur préparation scolaire. De plus, les entretiens ont montré que les programmes fréquentés affectaient ce niveau de satisfaction. Retenons tout de même que, comme les entretiens et les questionnaires n'ont pas été administrés de manière exhaustive ou équitable pour tous les programmes, il est impossible d'offrir ici un portrait fin pour chacun des parcours. L'analyse qui suit doit donc être considérée comme une analyse préliminaire à poursuivre.



Continuité et complémentarité

On remarque que les premiers programmes à avoir fait l'objet d'ententes de transfert, soit les programmes Journalisme et Relations publiques de La Cité qui menaient en Communications sociales à l'USP, semblent offrir une continuité appréciée, tant par les étudiants que par les professeurs interrogés. On souligne que les acquis plus pratiques de La Cité impliquant de nombreux exercices d'écriture servent de base à des réflexions plus soutenues dans le domaine des communications sociales et publiques abordées en classe. Les étudiants acquièrent donc à La Cité non seulement une connaissance du vocabulaire employé par les

professeurs, mais aussi une compréhension, parfois plus pointue, de ce qu'engagent concrètement les réflexions plus théoriques abordées en classe. La participation des étudiants 2 + 2 aux discussions en salle de classe vient enrichir, voire illustrer, les propos des enseignants. Ces propos rejoignent également l'expérience de plusieurs étudiants inscrits en Relations humaines et spiritualité ou en Études de conflits. Tous les membres de la population étudiante et du corps professoral rencontrés reconnaissent une grande valeur à la combinaison des formes d'apprentissages et de contenus à La Cité et à l'USP.

« J'ai l'impression que le secondaire m'a préparé pour le collège, et le collège m'a préparé à l'université. »

« Oui, ça répondait absolument [à mes attentes]. Les profs sont fantastiques. C'est une petite école avec de petites classes alors c'est plus interactif en salle de classe. [...] C'est plus personnel aussi entre collègues et avec les profs. »

« Si j'étais venue faire un bac ici je n'aurais pas eu ma formation pratique. [...] Ce que j'aime de La Cité c'est qu'ils concentrent tous les cours sur les personnes âgées. Ici c'est plus général. Ça complète bien ce que j'ai vu au Collège. Les ponts qu'ils font ont du sens. »

Redondances et lacunes

Partant du fait que les résultats du questionnaire en ligne montrent certaines insatisfactions, une analyse plus fine de celles-ci s'avère porteuse.

On notera que ce sont les répondants inscrits en Études des conflits (9 étudiants sur 11) et en Relations humaines et spiritualité (2 étudiants sur 11) qui ont noté une insatisfaction à l'égard de la préparation reçue à La Cité. De manière générale, lors des entretiens, on comprend que les lacunes des étudiants ayant rencontré des difficultés se situent à trois niveaux. Premièrement, les programmes sources à La Cité – par exemple Techniques d'éducation spécialisée ou Techniques en travail social – ne semblaient pas toujours les préparer adéquatement à la rédaction de travaux scientifiques de type universitaire. L'apprentissage de la manière de rédiger de tels travaux – structure du texte, cadre argumentaire de type scientifique, méthode APA, etc. – et la pratique de la rédaction scientifique semblaient marginaux dans le cadre de leur programme collégial. En fait, si deux étudiants interrogés ont dit avoir eu la chance de développer leurs aptitudes à l'égard de l'écriture scientifique, les autres semblaient considérer que cette dimension n'était pas importante pour leurs professeurs à La Cité ou même absente de leurs apprentissages. Aussi, une fois à l'USP, ces étudiants sentent qu'ils devaient déjà maîtriser ces compétences. Certains étudiants interrogés ont indiqué avoir mobilisé des ressources du Centre de rédaction de l'USP, généralement par le biais de rencontres individualisées avec des conseillers en rédaction, et ils ont jugé que cet

appui était utile et efficace. Par ailleurs, ces étudiants ont également indiqué que l'appui à la rédaction de travaux universitaire gagnerait à être formalisé et généralisé.

« Le professeur [de l'USP] était vite à répondre aux courriels. Mais c'était beaucoup d'apprendre par moi-même. Il nous a envoyé le guide de présentation. Mais, pour nous, le problème c'était : quoi écrire, comment s'y prendre. »

« Ils ne demandent pas de dissertation à La Cité. On faisait des fiches d'activité, où tu rédiges en fonction de la rencontre que tu viens d'avoir. C'était pour être appliqué au marché du travail. [...] Il y a un manque pour être au niveau universitaire. »

« Si ton français n'est pas correct, ça peut être difficile de l'améliorer à La Cité. »

Deuxièmement, les cours reconnus et les cours offerts ne semblent pas optimaux pour certains étudiants interrogés. Les étudiants formulant ce type de critique soulignent ne pas comprendre pourquoi certains cours ont été crédités, pourquoi certains cours ne leur sont pas crédités ou pourquoi certains cours ne leur sont pas recommandés. Les étudiants inscrits en Communications sociales et en Relations humaines et spiritualités semblaient vivre davantage de redondances. Par exemple, des étudiants se trouvaient à devoir suivre un cours dont la matière avait déjà été vue à La Cité alors qu'ils auraient préféré qu'on leur offre un choix différent. En revanche, les étudiants en Études de conflits semblaient ressentir plutôt des lacunes au niveau des contenus.

« Ils ont crédité un cours en politique internationale. Je suis allée voir une conseillère pour reprendre ce cours-là. J'aurais vraiment voulu le faire. Je comprends, mais en même temps pas vraiment. Je n'ai jamais vu ça [lorsque j'étudiais à La Cité], la politique internationale. »

« On a eu plusieurs cours de crédités, mais quand on arrivait dans les cours 2000 ou 3000 on n'avait aucune idée de quoi ils parlaient. »

Troisièmement, certains étudiants ont souligné que les concepts ou les théories utilisés et les sujets traités en arrivant à l'université témoignent d'un écart important par rapport aux thèmes qui étaient abordés à La Cité dans le programme source. Cet écart semble engendrer une confusion pour divers étudiants qui disent, par ailleurs, avoir senti une aisance plus grande avec les notions enseignées de la part de leurs collègues inscrits à l'USP dans un programme de quatre ans. Ils mentionnent également avoir eu à s'approprier la matière de manière précipitée la première session. Si, souvent, les étudiants diront que ces difficultés s'estompent rapidement dès la deuxième session, certains mentionnent que la marche vers les cours de côte 3000 et 4000 la deuxième année est plus difficile. Ces mêmes étudiants reconnaissent

une flexibilité de la part de leurs professeurs qui prennent généralement le temps de répondre adéquatement à leurs questions – en classe ou par écrit.

« Il y avait un vocabulaire différent et ceux qui sont déjà à l'USP ont un avantage. Je trouve que je le sens plus la différence en quatrième année qu'à la première session. À ce moment-là, les profs étaient conciliants car il y avait beaucoup de 2 + 2 et ils semblaient ajuster leur cours. »

Il importe de noter que l'USP offre des sessions d'orientation au début de l'année universitaire et que très peu d'étudiants issus d'ententes 2 + 2 y participent. Ces sessions visent à informer sur les fonctionnements de l'Université, tels que la bibliothèque, ou les enjeux liés au plagiat. Un service de mentorat avait également été mis en place en septembre 2018 en vue d'appuyer les étudiants dans les domaines suivants : stratégies d'apprentissage efficaces; astuces pour la gestion du temps; conseils pour comprendre le contenu du cours; conseils pour comprendre les lignes directrices et les attentes du travail et des examens. Le personnel administratif précise que ce service était offert à l'ensemble de la population étudiante et qu'aucun étudiant n'a cherché à en bénéficier.

LES APPRENTISSAGES À L'UNIVERSITÉ SAINT-PAUL : PERSPECTIVES DU CORPS PROFESSORAL

Les entretiens avec le corps professoral ont révélé de grandes similitudes en regard de la perspective des étudiants, bien que les personnes interrogées aient semblé un peu plus critiques. Il importe de rappeler que seuls sept membres du corps professoral ont été interrogés. En outre, ces personnes reconnaissent que la valeur de leurs jugements pouvait être limitée du fait qu'elles n'étaient pas toujours en mesure d'identifier avec précision les étudiants 2 + 2. Toutes ont affirmé tout de même avoir une certaine aisance à les reconnaître en classe, notamment du fait qu'ils se regroupent et se connaissent bien, mais aussi du fait qu'ils posent des questions se rapportant à leur contexte.

Apports au niveau des savoirs et des savoir-être

Les professeurs en Communications sociales reconnaissent plus aisément des forces aux étudiants 2 + 2, notamment au niveau de la rédaction et de leurs connaissances générales – en relations publique et en journalisme. Les professeurs enseignant des cours dont le contenu est plus appliqué ou adoptant des approches plus expérientielles (par exemple, en Relations humaines et spiritualité) semblent également apprécier davantage les forces des étudiants 2 + 2. Tous les professeurs interrogés notent la présence active et bénéfique de ces étudiants en classe, par exemple du fait qu'ils partagent des expériences concrètes et qu'ils présentent

généralement une plus grande confiance pour s'exprimer. Ils soulignent tout autant le sérieux de ces étudiants et leur application à l'égard de leur réussite.

« Souvent je vais me servir de leurs expériences pour qu'ils en parlent et les présentent aux autres. »

« Ce qu'ils apprennent en classe, ça leur parle parce qu'ils l'ont déjà vécu sur le marché du travail. Ils sont très engagés. »

« Il y a beaucoup de points qui sont soulevés de leur pratique professionnelle. Il y a un apport d'exemples qui vient de ces étudiants et qui est très intéressant. [...] On gagne en apprentissages. »

Perspectives du corps professoral : lacunes au niveau des savoirs et des savoir-faire

Les professeurs ayant formulé des critiques semblent avoir des contenus plus théoriques à enseigner. Ils reconnaissent des faiblesses particulièrement au niveau des connaissances générales liées à la discipline et au niveau des capacités à produire des textes scientifiques. Ils ont indiqué observer ces écarts lors des questions posées par les étudiants, lors des discussions en classe ou lors de la correction des travaux. De manière à assurer le succès des étudiants 2 + 2, certains professeurs précisent qu'ils ont eu à modifier au fil des sessions, tantôt des stratégies d'enseignement, tantôt des contenus, tantôt des méthodes d'évaluation. Si, pour certains, ces modifications s'avèrent somme toute positives – du fait qu'elles les ont « forcé » à rendre leurs cours plus interactifs par exemple – d'autres les voient comme posant problème – du fait qu'elles engendrent une diminution du niveau de difficulté global de la matière enseignée.

« J'ai redésigné mon cours [...] pour qu'il soit plus adapté à un 2+2. [...] C'est la question type d'un 2+2 : comment je mets ça en pratique ? Mais je n'ai pas perdu en enseignement théorique, car mes cours sont tous expérientiel. Le saut était petit. »

« J'ai eu à expliquer des notions de base pour qu'ils intègrent davantage la matière. Ce que je prenais pour acquis ne l'était pas. Elles préféreraient que j'explique plus. Ça n'a pas vraiment entravé le déroulement du cours, mais normalement en troisième année je ne le fais pas. »

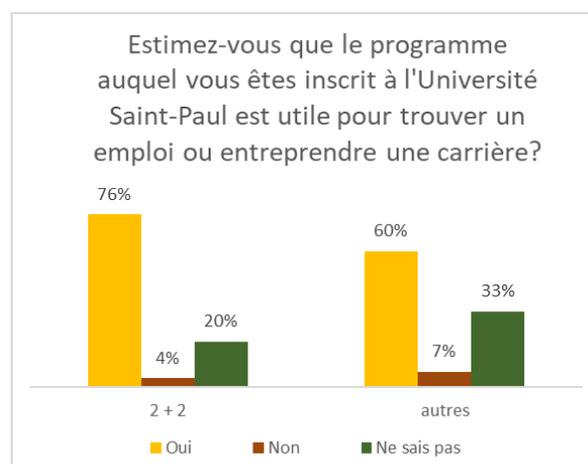
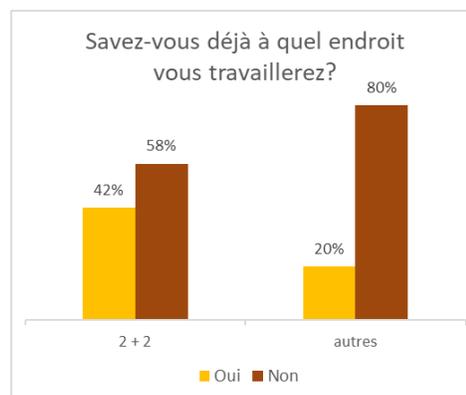
« Il y a une certaine différence, [...] surtout au niveau des connaissances générales. Aussi au niveau des méthodologies : [...] faire une réflexion sur un texte, utiliser des concepts et les mettre en relation avec d'autres concepts [...], résumer des textes scientifiques.

« Vraiment, on a été obligés de descendre d'un ou deux crans. »

Au total, les entretiens avec le corps professoral montraient bien que ces derniers en sont généralement à leurs premières expériences avec des cohortes plus nombreuses d'étudiants 2 + 2. Ainsi, bien que, du point de vue de la transmission des connaissances ou des approches pédagogiques, certains jugent comme bénéfiques la venue de ces cohortes et que d'autres les considèrent comme plus problématiques, tous semblent penser que des ajustements, parfois très mineurs, étaient nécessaires pour assurer une réussite scolaire de qualité égale entre les différents groupes d'étudiants mais aussi en regard des cohortes passées.

PRÉVOIR LA SUITE

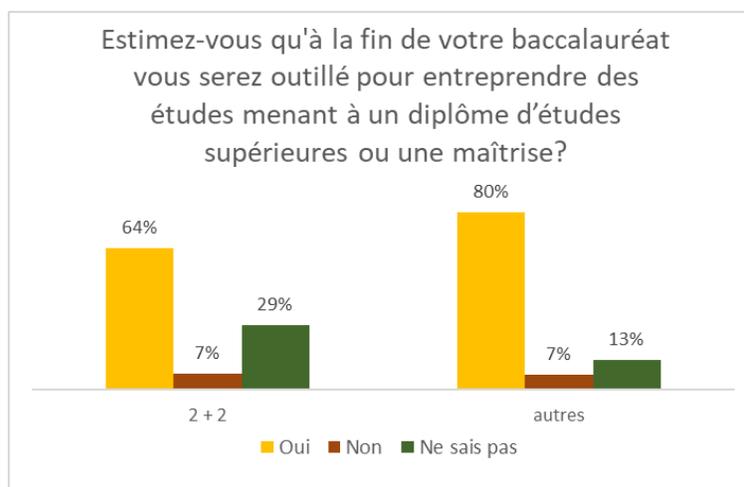
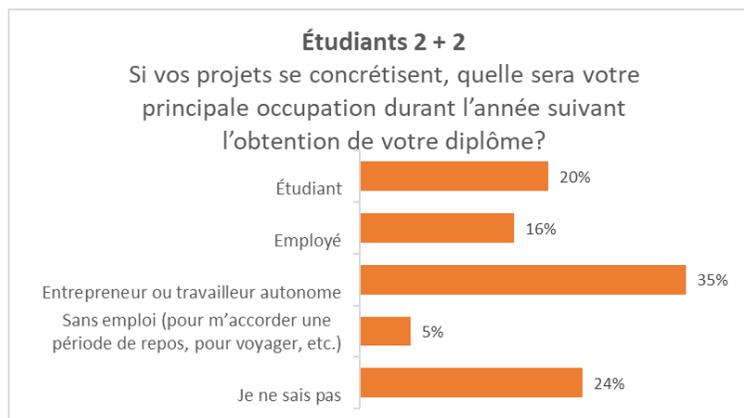
Il peut être intéressant de comparer les perspectives d'avenir des différentes cohortes d'étudiants, d'autant qu'au moment d'opter pour une entente d'arrimage de type 2 + 2 ces étudiants soulignent leur intérêt à augmenter leur chance d'être embauché ou d'avoir un emploi plus avantageux. On observe que les réponses au questionnaire concernant les perspectives d'avenir continuent d'aller en ce sens. De fait, les étudiants 2 + 2 sont plus nombreux (76 %) à considérer que leur formation à l'USP s'avère utile pour trouver un emploi ou entreprendre une carrière que les étudiants ayant adopté d'autres parcours (60 %). En outre, considérant que 33 % du groupe d'étudiants aux parcours multiples ne savent pas si leur programme leur sera utile au moment d'entrer sur le marché du travail, on peut imaginer que ces personnes peuvent avoir une moins bonne connaissance du marché du travail que les étudiants 2 + 2. De fait, les étudiants 2 + 2 ont tous eu des stages au moment où ils étudiaient à La Cité. Ainsi, non seulement chaque étudiant 2 + 2 a fait au moins un stage, mais il a eu l'occasion de discuter avec ses collègues des autres environnements de stage.



Les entretiens rappellent par ailleurs que plusieurs d'entre eux travaillent déjà dans leur domaine d'études à temps partiel du fait de leur expérience de stage ou du fait qu'ils ont obtenu un premier diplôme. Cet emploi et leur fréquentation du marché du travail les amènent aussi à être plus nombreux (42 %) à savoir où ils travailleront, comparativement aux autres étudiants de l'USP sondés (20 %). Cela étant, tous n'envisagent pas travailler à temps plein après leur baccalauréat. Questionné à savoir quelle serait leur principale occupation durant l'année suivant leurs études universitaires, plus de la moitié (51 %) ont dit s'imaginer sur le marché du travail, tantôt comme entrepreneur ou travailleur autonome (35 %), tantôt comme employé (15 %).

Cette plus grande assurance quant aux perspectives d'emploi se reflète dans une moins grande confiance des étudiants 2 + 2 (64 %) à l'égard du fait que leur baccalauréat les prépare adéquatement pour entreprendre des études supérieures. Ils demeurent tout de même 20 % à envisager principalement cette option à la fin de leur baccalauréat.

Les entretiens avec les étudiants 2 + 2 montrent bien que la confiance à l'égard des études universitaires de premier et de deuxième cycle se construit peu à peu. L'encouragement des professeurs, ainsi que l'expérience positive des étudiants à l'égard de la matière enseignée et de leur réussite scolaire les amènent au fil du temps à développer cet intérêt plus grand envers les études universitaires.



« Quand j'ai fait mon stage à La Cité j'aidais les gens dans le domaine mais ce n'était pas une aide excessive. Et je me suis dit que si j'allais à l'université j'aurais des tâches plus intéressantes. Là, c'est un peu la même chose. Je me dis que je pourrais faire plus avec une maîtrise. »

« Après, je veux m’inscrire à la maîtrise en [...]. Je ne sais pas si c’est bien contingenté. [...] J’avais déjà en tête un peu de faire une maîtrise quand j’ai commencé le bac. Mais c’est plus réaliste maintenant. »

« On a un cours de méthode de recherche que j’ai adoré. C’est lui qui me donne le goût de continuer [à la maîtrise]. »

Réussite scolaire

Il a semblé utile, dans le cadre de cette étude, d’analyser et de comparer les résultats scolaires des étudiants 2 + 2. D’une part, plusieurs commentaires des personnes interrogées rappellent que les performances des étudiants 2 + 2 préoccupent les principaux intéressés, mais aussi le corps professoral. D’autre part, bien que les cadres d’entrevues aient été rédigés de manière à mettre en lumière une perspective comparative entre la population étudiante 2 + 2 et celle du groupe témoin, ce regard comparatif semble avoir émergé spontanément pour plusieurs, en particulier au moment de qualifier les enjeux d’intégration de la matière et des habitudes de travail. Si très peu d’étudiants ont indiqué soupçonner un écart au niveau des résultats scolaires en tant que tel, plusieurs ont jugé que les différentes cohortes n’étaient pas outillées de manière égale ou équitable au moment de se préparer aux évaluations.

L’examen des moyennes des étudiants permet de circonscrire une analyse préliminaire. Le caractère préliminaire de cette analyse doit être rapporté au fait que, le nombre d’étudiants de chaque cohorte étant réduit, les moyennes varient sensiblement d’une année à l’autre. En outre, comme la perspective temporelle est réduite, du fait qu’il ne nous est possible d’examiner que deux ou trois cohortes étudiantes – en fonction du détail des variables analysées –, il importera de poursuivre cet examen afin de consolider ces premières analyses.

Dans l’analyse qui suit, nous avons examiné les moyennes pondérées cumulatives⁴ mais aussi celles observées en troisième et en quatrième année. Les moyennes de deux groupes sont comparées soit celles des étudiants 2 + 2 et celles des groupes témoins. Les groupes témoins sont constitués d’étudiants inscrits dans les mêmes programmes que les étudiants 2 + 2 et pour lesquels les trois moyennes analysées ici étaient disponibles. Trois cohortes sont retenues, soit celle ayant gradué en mai 2017, celle ayant gradué en mai 2018 et celle inscrite en troisième année pour l’année 2017-2018. Les données administratives nous ont été communiquées en juillet 2018.

⁴ La moyenne pondérée cumulative est une mesure du rendement scolaire de l’étudiant pour l’ensemble des cours suivis (avec ou sans succès) par l’étudiant. Elle se calcule en divisant la somme de toutes les notes pondérées par la somme des crédits de tous les cours suivis (avec ou sans succès) par l’étudiant. Une moyenne pondérée cumulative de 7 équivaut à 75 %-79 % ou B+.

DIFFÉRENTES COHORTES, DIFFÉRENTS RÉSULTATS

Dans un premier temps, lorsqu'on s'attarde aux deux groupes d'étudiants (2 + 2 et témoin), on remarque que les moyennes pondérées cumulatives sont sensiblement les mêmes pour la cohorte ayant obtenu leur diplôme en mai 2018 et pour la cohorte inscrite en troisième année en 2017-2018. Cela étant, on remarque que les trois moyennes observées (troisième année, quatrième année et pondérée cumulative) de la cohorte d'étudiants 2 + 2 ayant gradué en 2017 sont supérieures à celles du groupe témoin. De manière générale, on peut penser que le nombre grandissant d'étudiants participant aux ententes de transfert 2 + 2 et le nombre grandissant de programmes pour lesquels ces ententes se qualifient expliquent ce rapprochement des moyennes.

MOYENNES DE DIFFÉRENTES COHORTES	Moyenne troisième année	Moyenne quatrième année	Moyenne pondérée cumulative	Nombre étudiants
Étudiants 2 + 2 inscrits en 3 ^e année	7,78			50
Groupe témoin inscrit en 3 ^e année	7,66			108
Étudiants 2 + 2 diplômés – mai 2018	7,31	7,96	7,45	18
Groupe témoin diplômés – mai 2018	7,24	7,63	7,62	39
Étudiants 2 + 2 diplômés – mai 2017	8,09	7,98	8,33	9
Groupe témoin diplômés – mai 2017	7,82	7,63	7,73	34

DES EXPÉRIENCES PAR PROGRAMME DISTINCTES

Dans un second temps, les moyennes révèlent toutefois des distinctions lorsque les programmes auxquels sont inscrits les étudiants sont mis en exergue. Le tableau ci-après ne présente les données que pour les trois programmes où le nombre d'inscriptions était supérieur à cinq et permettait une approche comparative, soit Études de conflits, Communications sociales et Relations humaines et spiritualité. Une seule cohorte a pu être analysée en ce qui a trait au programme Relations humaines et spiritualité du fait que le nombre d'inscriptions était inférieur à 5 pour l'année 2018.

Pour le programme Études de conflits, on note que les étudiants 2 + 2 ayant gradué en 2018 semblaient légèrement plus faibles que les étudiants du groupe témoin, cette tendance semblant s'inverser toutefois avec la cohorte inscrite en troisième année en 2017-2018.

Le programme Communications sociales présente un portrait distinct du fait que les étudiants 2 + 2 performant davantage que les étudiants du groupe témoin, et ce, de manière assez franche pour toutes les moyennes observées.

Comme les données sont limitées, il est plus difficile de formuler des constats pour le programme Relations humaines et spiritualité. Les données montrent tout de même

davantage de difficultés pour les étudiants 2 + 2 lors de leur première année à l’USP en 2017-2018.

Cet examen des résultats scolaires de différentes cohortes par programme permet d’établir des ponts avec l’expérience partagée lors des entretiens. D’une part, les étudiants dont les ententes d’arrimage les mènent en Communications sociales ont semblé être mieux préparés d’un point de vue scolaire à leur expérience universitaire, les premières ententes (impliquant les programmes Journalisme et Relations publiques de La Cité) paraissant les plus contiguës. D’autre part, les parcours des cohortes plus récentes et inscrites dans d’autres programmes ne permettent pas d’observer de tendances très marquées à ce jour, ce qui renvoie également aux propos des entretiens qui témoignaient d’expériences tantôt positives tantôt négatives en regard des apprentissages.

MOYENNES DE DIFFÉRENTES COHORTES PAR TYPE DE PROGRAMME	Moyenne troisième année	Moyenne quatrième année	Moyenne pondérée cumulative	Nombre étudiants
Études de conflits				
Étudiants 2 + 2 inscrits en 3 ^e année	7,76			25
Groupe témoin inscrit en 3 ^e année	7,16			37
Étudiants 2 + 2 diplômés – mai 2018	6,87	7,84	7,03	9
Groupe témoin diplômés – mai 2018	7,21	7,33	7,30	15
Communications sociales				
Étudiants 2 + 2 inscrits en 3 ^e année	7,76			9
Groupe témoin inscrit en 3 ^e année	6,77			27
Étudiants 2 + 2 diplômés – mai 2018	8,16	8,45	8,15	6
Groupe témoin diplômés – mai 2018	7,30	7,31	7,39	12
Relations humaines et spiritualité				
Étudiants 2 + 2 inscrits en 3 ^e année	8,07			15
Groupe témoin inscrit en 3 ^e année	8,54			18

CONSIDÉRER L’ÂGE ET LE SEXE

Nous avons également cherché à évaluer l’effet d’autres variables sur la moyenne pondérée cumulative. Pour toutes les cohortes, au niveau des groupes d’âge, on remarque que les étudiants 2 + 2 de moins de 22 ans et ceux de plus de 30 ans performant moins que les étudiants du groupe témoin. En revanche les étudiants 2 + 2 ayant entre 22 et 30 ans

performent davantage que ceux du groupe témoin ayant le même âge. Pour toutes les cohortes et tous les groupes étudiés, les femmes performent davantage que les hommes.

Remarques conclusives et recommandations

Des analyses proposées dans le cadre de cette recherche évaluative, on doit retenir tout d'abord l'attitude très favorable des étudiants à l'égard de leurs études postsecondaires menées dans le cadre d'ententes d'arrimage de 60 crédits. Plusieurs dimensions positives de ces ententes ont été mises en lumière. Si des dimensions plus pratiques – gain en employabilité et économie en temps – sont exposées au moment de justifier le choix d'une entente d'arrimage 2 + 2, l'appréciation de l'expérience de ces ententes renvoie également à des dimensions plus générales et compréhensives, comme la chance de combiner des apprentissages pratiques et théoriques ou la chance de bénéficier de l'environnement plus familier de l'USP.

Cela étant, presque la totalité des personnes interrogées ont été en mesure d'identifier des faiblesses ou des lacunes liées à ces ententes ainsi que des manières d'y remédier. Une première orientation des possibles améliorations envisagées touche l'encadrement et l'administration des ententes d'arrimage. Une seconde dimension porte plus spécifiquement sur les expériences d'apprentissage. Nous avons élaboré ci-après quatre recommandations permettant de répondre à plusieurs des préoccupations soulevées.

⦿ **Prévoir un processus de rétroaction continue de la population étudiante et du corps professoral en vue d'affiner le processus de reconnaissance de crédits**

Des étudiants et des professeurs ont suggéré que le processus de reconnaissance de crédits soit affiné. Les personnes interrogées suggéraient que, dans certains cas, cet affinement mènerait vers moins de cours crédités, alors que, dans d'autres cas, il mènerait vers des transferts de crédits différents. Selon eux, le processus gagnerait à être plus en phase avec l'expérience étudiante et professorale, en amont de la signature des ententes, mais plus encore rapidement après leur mise en œuvre.

Dans une perspective administrative et corporative, l'élaboration d'une entente de transfert requiert un examen rigoureux des programmes collégiaux et universitaires correspondants, avec une attention particulière envers les objectifs d'apprentissages. Au moment de concevoir ces ententes, les directions des programmes, des experts en pédagogie et des représentants des membres du personnel enseignant visés à l'USP et à La Cité sont impliqués dans l'analyse des cursus et les décisions sont prises par les directions des secteurs à l'enseignement. Cela étant, si des dialogues entre ces deux établissements sont nécessaires pour les administrateurs responsables de ces ententes, les dialogues entre les corps professoraux de ces établissements

semblent être moins fréquents. Les établissements pourraient prévoir davantage d'opportunités pour que ces dialogues aient lieu au moment d'analyser les ententes de transfert de crédits.

D'autre part, lors des entretiens, les étudiants aux prises avec de tels enjeux étaient en mesure de nommer avec précision les cours où les apprentissages étaient plus redondants, les cours qui auraient été utiles à leur programme et ceux qui ne leur étaient pas offerts, ou alors les cours pour lesquels des prérequis auraient été nécessaires. Ces savoirs expérientiels des étudiants pourraient être davantage mobilisés par le personnel responsable de la gestion des ententes de transfert. L'implication des étudiants pourrait s'inscrire dans un processus d'amélioration continue de la pertinence des parcours scolaires suggérés où les étudiants de l'USP ayant opté pour une entente de transfert de 60 crédits partagent collectivement leurs perspectives. Ces partages pourraient avoir lieu dès la fin de la première année d'une nouvelle entente, être répétés à la fin de la seconde année, puis être repris par la suite de manière continue tous les trois ou quatre ans.

Nous recommandons que le processus de reconnaissance de crédits tienne compte des observations des professeurs et des expériences vécues par les étudiants 2 + 2 durant leurs études universitaires pour affiner le parcours scolaire. Cette procédure s'inscrirait dans le cadre des pratiques exemplaires visant le partage des perspectives liées aux contenus enseignés et aux aptitudes de travail dans une optique d'amélioration continue des ententes.

🕒 Développer les compétences en rédaction de textes scientifiques et les connaissances générales liées à la discipline

Au niveau des apprentissages, la capacité à rédiger un texte universitaire à caractère scientifique est largement la compétence qui a semblé le plus poser problème aux étudiants interrogés. On note ainsi que le développement d'arguments scientifiques, la capacité à mobiliser et à mettre en dialogue des concepts, la capacité à chercher et à mobiliser des références scientifiques, ainsi que la capacité à structurer un texte sont autant de compétences que les étudiants 2 + 2 sembleraient gagner à développer. Plusieurs ont rappelé que les étudiants de l'USP adoptant un parcours régulier étaient tenus de suivre le cours *Analyse critique, lecture et écriture de travaux universitaires* qui leur permet d'intégrer ce type d'apprentissage. Les connaissances partagées dans le cours *Approches dans les humanités : interprétations de l'expérience humaine* semblait également d'un certain intérêt dans le cas où les cours des programmes de La Cité n'abordaient pas ou abordaient très peu les traditions de base en sciences humaines. En outre, certains savoirs partagés lors des journées d'accueil de l'USP prévoient le partage de certains savoirs et compétences jugés déficitaires par les personnes interrogées.

Cela étant, les solutions à prioriser ne sont pas apparues de manière évidente lors des entretiens. Deux voies principales impliquant plusieurs options ont été envisagées, une

première engageant La Cité, et une seconde impliquant l'USP. Premièrement, La Cité pourrait modifier son offre de cours pour livrer des cours plus adaptés aux étudiants souhaitant poursuivre leurs études à l'université. Aussi, au-delà de l'élaboration de nouveaux cours, on rappelait que les professeurs, dans le cadre de cours existants, pourraient accompagner de manière plus rigoureuse les étudiants pour développer leurs aptitudes à écrire des textes scientifiques – en les amenant à rédiger de plus longs textes et à écrire selon les normes scientifiques. Enfin, l'implication du collège La Cité à ce niveau pourrait également consister en une révision plus large de ses programmes de manière à mieux reconnaître le fait que plusieurs de ses finissants poursuivent des études universitaires après leur passage au collège.

Deuxièmement, on a suggéré qu'un cours pourrait être offert à l'USP aux étudiants entamant un baccalauréat par le biais d'une entente 2 + 2 à l'été précédant le début de leur programme. Ce cours pourrait prendre différentes formes, par exemple en prenant la forme d'un cours intensif d'abord et en intégrant un volet de lecture dirigée s'étalant sur une plus longue période par la suite. Un tel cours pourrait également être offert durant la session, mais sous une forme différente, en intégrant l'apprentissage en ligne par exemple. Il permettrait d'appivoiser l'écriture et la recherche en contexte scientifique en s'appuyant sur le cours obligatoire, *Analyse critique, lecture et écriture de travaux universitaires*. Il y aurait lieu également de modifier l'approche de l'USP au moment de l'accueil des étudiants 2 + 2 de manière à ce que les sessions d'informations offertes attirent un plus large public. On pourrait penser également à investiguer pour mieux saisir les besoins des étudiants en matière de mentorat afin d'évaluer la possibilité de réactiver ce service.

Cette offre d'appoint au niveau des compétences rédactionnelles et en recherche pourrait être accompagnée, dans certains cas, d'une offre associée aux domaines d'études enseignés à l'USP et portant plus spécifiquement sur des contenus théoriques et conceptuels. Il s'agirait cette fois de transmettre des connaissances plus générales liées au domaine d'études. Ici, l'élaboration de ces savoirs pourrait impliquer plus étroitement le corps professoral pour le développement de contenus en ligne et/ou interactif mobilisables par tous les étudiants de la discipline.

Nous recommandons que des comités disciplinaires formés de représentants du collège La Cité et de l'USP se penchent sur la question des aptitudes en rédaction scientifique et des connaissances générales liées à la discipline. Ces comités auraient à préciser la ou les options les plus susceptibles de développer ces compétences et ces savoirs, ce, de manière à favoriser les apprentissages pour l'ensemble du parcours des étudiants 2 + 2.

⊙ Préciser et simplifier l'intégration des étudiants 2 + 2 à l'Université Saint-Paul

Si nombre d'étudiants vivent une certaine confusion au moment de commencer leurs études universitaires, peu importe leur provenance, ceux entamant un baccalauréat dans le cadre

d'une entente d'arrimage de 60 crédits gagneraient à ce que leurs parcours soient clarifiés. Les appuis offerts aux étudiants 2 + 2 par La Cité pourraient être élargis par une présentation plus systématique de l'information. De même, l'accès aux conseillers pédagogiques à l'USP pourrait être facilité, en offrant davantage de séances sans rendez-vous par exemple. Au total, les normes et les procédures gagneraient à être revues afin d'être simplifiées et plus systématiquement accessibles. Ce faisant, l'utilisation des technologies pourrait être bonifiée pour le partage plus systématique d'informations ou même pour augmenter l'accessibilité des conseillers pédagogiques (par vidéoconférence). Par ailleurs, la densité des parcours rend les erreurs des étudiants, par exemple au niveau des choix de cours, plus lourdes de conséquences.

Nous recommandons que l'USP revoie ses manières de faire afin que les normes et les procédures associées aux ententes de transfert de 60 crédits soient simplifiées et formalisées. L'accessibilité aux conseillers pédagogiques pourrait également être bonifiée.

⦿ Poursuivre l'analyse de l'expérience des étudiants ayant opté pour une entente d'arrimage de 60 crédits

Étant donné :

- que le nombre d'ententes de transfert 2 + 2 augmentera de manière significative entre La Cité et l'USP au cours des prochaines années;
- que le personnel administratif et le corps professoral de ces deux établissements ajustent de manière régulière leurs manières de faire;
- que l'analyse des résultats scolaires des étudiants portait sur des cohortes restreintes;
- qu'il est impossible de réaliser un nombre important d'entrevues avec un auprès d'étudiants diplômés ayant bénéficié d'ententes de transfert de 60 crédits;

nous considérons que les analyses présentées dans ce rapport offrent un portrait préliminaire de la situation qu'il importera de bonifier dans les années à venir.

Nous recommandons que La Cité et l'USP renouvellent leur collaboration de manière à poursuivre leurs investigations liées à l'expérience de la population étudiante bénéficiant d'ententes d'arrimage de 60 crédits. L'augmentation continue du nombre de diplômés de La Cité adoptant un parcours de transfert 2 + 2 annuellement permettra une meilleure compréhension de l'expérience étudiante en fonction des programmes auxquels ils sont inscrits.

Annexe A : Guide d'entrevue auprès des étudiants 2 + 2

Expérience du parcours 2+2

- 1 Présentez les raisons principales qui vous ont conduit à choisir un parcours faisant l'objet d'une entente d'arrimage entre La Cité et l'Université Saint-Paul.
- 2 Considérez-vous avoir reçu de la part de La Cité et de l'Université Saint-Paul toute la documentation dont vous aviez besoin pour faire la transition entre ces deux établissements ? Expliquez.
 - Comment pourrait-on améliorer cette expérience ?
- 3 Considérez-vous avoir reçu de La Cité et de l'Université Saint-Paul tout l'appui dont vous aviez besoin, de la part du personnel enseignant et administratif, pour faire la transition entre ces deux établissements ? Expliquez.
 - Comment pourrait-on améliorer cette expérience ?
- 4 Considérez-vous que l'offre de cours à l'Université Saint-Paul vous permet d'accomplir votre baccalauréat en deux ans ? Expliquez.
 - Comment pourrait-on améliorer cette expérience ?
- 5 En ce qui a trait aux habitudes de travail, (communication, prise de notes, lectures, travail d'équipe...), considérez-vous comme avantageuse la formation reçue à La Cité ? Expliquez.
- 7 Considérez-vous qu'il vous a été facile de vous intégrer à la vie sociale à l'Université Saint-Paul ? Expliquez.
 - Comment pourrait-on améliorer cette expérience ?
- 8 Jugez-vous que la combinaison d'une formation technique et d'une formation universitaire sera un avantage sur le marché du travail ? Expliquez.
- 9 Quelles dimensions de l'entente permettant la combinaison d'un diplôme collégial et universitaire pourraient être améliorées au niveau de la préparation au marché du travail ?

Renseignements personnels

- 10 À quel programme êtes-vous inscrit à l'Université Saint-Paul ?
- 11 À quel programme étiez-vous inscrit à La Cité ?
- 12 Veuillez indiquer votre identité de genre : Homme / Femme / Je m'identifie comme :
- 13 Dans quel groupe d'âge vous situez-vous ? Moins de 22 ans / 22-24 ans / 25-29 ans / 30-34 ans / 35-39 ans / 40-49 ans / 50-64 ans / 65 ans et plus
- 14 En plus de vos diplômes obtenus dans le cadre de votre parcours 2+2, avez-vous obtenu d'autres diplômes d'études postsecondaires? Précisez.
- 15 Quelle est votre langue maternelle ? Français / Anglais / Autre
- 16 Dans quelle langue officielle du Canada êtes-vous le plus à l'aise ? Français / Anglais / Les deux

Annexe B : Rapport d'évaluation externe

Par [Marc L. Johnson](#), PhD, ÉQ

COMPTE-RENDU DES TÂCHES DE SUIVI

Mes services en tant qu'évaluateur conseil ont été retenus à plusieurs étapes de ce projet de recherche.

Phase de conception. J'ai été associé au projet de cette étude dès sa conception (octobre 2017). J'ai alors soumis des suggestions sur le type d'expertise à mobiliser, sur les sources et les méthodes de collecte des données possibles.

Ajustements méthodologiques. Une fois le projet sur les rails, j'ai été appelé à réagir aux défis qui se posaient quant à la collecte des données. L'établissement de l'échantillon anticipé étant plus difficile à réaliser que prévu, l'équipe a dû réorganiser les approches de collecte des données et m'a consulté à cet effet (mars, avril, mai 2018).

Validation des instruments. Une fois le devis méthodologique ajusté, j'ai été appelé à examiner le design des instruments de collecte des données, soit les guides d'entrevues et le questionnaire de sondage (mai et août 2018).

Appréciation des données collectées. Une fois la collecte des données réalisée et l'analyse entamée, j'ai été consulté sur la qualité des données (février 2019).

Examen du rapport de l'étude. Enfin, j'ai été appelé à revoir le rapport de l'étude et à y apporter mes commentaires, ainsi qu'à produire ce compte-rendu (mars 2019).

ÉVALUATION SOMMATIVE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS

L'étude se donnait un objectif assez simple : évaluer la formule des ententes d'arrimage 2 +2 entre le collège La Cité et l'Université Saint-Paul sous l'angle de l'expérience de la population étudiante.

Cet objectif de nature qualitative se déclinait par des questions de recherche⁵ relatives à la réussite scolaire (Q.1), aux apprentissages réalisés selon la perception des employeurs (Q.9), à la durée des études (Q.4), à l'intégration dans le contexte universitaire (Q.2), aux différences en termes de connaissances, aptitudes et compétences (Q.3) ou découlant du profil

⁵ Le projet de recherche, rédigé en anglais, indique « *Here are some of the research questions...* », ce qui laisse entendre que les dix questions pouvaient ou non être actionnées dans l'étude et que cette dernière pouvait aussi s'étendre à d'autres questions au besoin.

sociodémographique (Q.5), à la satisfaction des étudiants (Q.6) et des employeurs (Q.10) et à la confiance de déboucher vers des emplois (Q.8) ou des études supérieures (Q.7).

Cette étude a d'abord une contribution intéressante à la connaissance de la mobilité étudiante dans le cadre d'ententes de transfert entre collèges et universités. La revue des écrits (voir sections **Error! Reference source not found.** et **Error! Reference source not found.**) proposée intéressera les chercheurs et intervenants chargés de développer ou d'améliorer des ententes d'arrimage.

L'étude a réussi à produire des constatations pour la plupart des questions évoquées ci-dessus. Au vu de ces constatations, la chercheuse a été en mesure de proposer des recommandations fondées visant à améliorer l'expérience des étudiants par des modifications dans la mise en œuvre et l'encadrement d'ententes d'arrimage.

Cependant, trois questions de recherche (Q.4, Q.9 et Q.10) n'ont pas trouvé de réponse. La question de la durée des études (Q.4), tout comme celle de la perception des employeurs à l'égard des apprentissages des diplômés (Q.9) et de leur satisfaction générale à l'égard des diplômés (Q.10) n'ont pas pu être abordées par l'analyse en raison de la composition de la population de l'étude.

Comme l'explique la chercheuse dans ses **Error! Reference source not found.** (voir section **Error! Reference source not found.**), la population étudiante retenue ne comptait que 27 diplômés (issus de quatre programmes collégiaux et se dirigeant vers trois programmes universitaires associés à quatre ententes de transfert de 60 crédits). Malgré des efforts répétés, le recrutement de l'échantillon n'a permis d'interviewer que trois diplômés. En conséquence, il était peu intéressant de rechercher et d'interviewer des employeurs ayant connu ces diplômés, ni d'analyser la durée des études pour un si petit échantillon.

RECOMMANDATIONS

L'étude s'appuie sur une méthodologie qui a pu produire des données qualitatives significatives afin de comprendre l'expérience étudiante dans le cadre des programmes sélectionnés. Je serais donc enclin à recommander qu'elle soit prise en compte par d'autres études qui voudraient se pencher sur un objet similaire. Il leur faudrait bien évidemment l'adapter à leurs besoins.

Par contre, sur le plan quantitatif, la constitution d'un échantillon significatif de diplômés a présenté un défi important pour la présente étude. Il a été possible, à partir de l'échantillon des participants actuels aux programmes visés, de mener une recherche descriptive afin de caractériser la formule relativement innovante que représentent les articulations 2 + 2, ainsi qu'une recherche exploratoire afin de saisir les défis qui ont émergé lors de leur mise en œuvre. Il fut toutefois plus difficile d'évaluer l'impact de tels programmes car, pour ce faire, il aurait fallu que les programmes aient généré suffisamment de diplômés pour constituer un

échantillon significatif qui puisse être comparé à un groupe témoin. Dans le cas présent, ce ne fut pas possible. Pour les autres études qui s'intéresseront à un objet similaire, je recommande de bien jauger au préalable la population qui sera examinée et l'échantillon qui pourra en être tiré.

Bibliographie

Axion (2017). *Profil des étudiants francophones qui suivent des parcours scolaires*. Ottawa : ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle.

Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (2016). *Transfer Pathways in Postsecondary Education: York University and Seneca College as a Case Study*. Toronto : Préparé par Smith, R. Decock, H., Lin, S. Sidhu, R. et McCloy, U.

Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (2013). *Les ententes de transfert des crédits du collège à l'université et l'enseignement universitaire de premier cycle : l'Ontario dans un contexte pancanadien et international* : Préparé par Trick, D. de David Trick and Associates.

Cowin, B. (2013). *Student Transfer, Success, and Mobility in BC Post-Secondary Institutions. A Synthesis of Research*. Vancouver: British Columbia Council on Admissions and Transfer.

Decock, H. McCloy, U., Liu, S., Hu, B. (2011). *The Transfer Experience of Ontario College Graduates who Further Their Education. An Analysis of Ontario's College Graduate Satisfaction Survey*. Toronto: Higher Education Quality Council of Ontario.

La Cité collégiale (2013). *Des meilleurs pratiques pour assurer la mobilité étudiante des collèges vers les universités*. Toronto : Conseil ontarien pour l'articulation et le transfert.

PGF consultants (2017). *Projet : État des lieux des parcours scolaires offerts en langue française au postsecondaire en Ontario. Rapport final*. Ottawa.